

Collectif Solidarité Syrie : Qui sommes-nous ?

Réunis pour une paix durable en Syrie et au Proche-Orient.

Le collectif s'est créé au Havre durant le siège d'Alep, à la fin de l'année 2016.

Il est librement composé d'individus, d'associations, d'organisations politiques et syndicales se reconnaissant dans la solidarité avec le peuple syrien et le mouvement pour la démocratie et pour une paix durable en Syrie et au Proche-Orient.

Le collectif a déjà organisé plusieurs types d'initiatives :

- débats et rencontres autour de la situation en Syrie.
- initiatives culturelles (expo photo, soirée musicale au Sonic)
- parrainages de la plupart des familles syriennes réfugiées au Havre
- actions de solidarité envers les réfugiés (notamment ateliers de français)
- popularisation et dons aux actions humanitaires menées par le CODSSY en Syrie et auprès des réfugiés.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous rejoindre.

Nous avons besoin d'aide notamment :

- ▶ pour l'apprentissage du français,
- ▶ pour le parrainage de nouvelles familles.

Pour contacter le collectif :

collectifsyrielehavre@gmail.com

Aider les familles syriennes sur place, c'est possible !

- Donner pour l'éducation des enfants syriens ?
- Donner pour des actions humanitaires en Syrie ?
- Donner pour renforcer les capacités des femmes syriennes ?

Le CODSSY (Collectif Développement et Secours SYrien) est un regroupement d'associations humanitaires syriennes non gouvernemental et non-confessionnel.



Pour tous renseignements sur les actions du CODSSY et les dons :
info@codssy.org

30 SEPTEMBRE 2017

Solidarité Syrie

Bulletin du collectif Solidarité Syrie (du Havre)

N° 4

Informations du collectif

Cinéma : « Les réfugiés de Saint-Jouin », d'Ariane DOUBLET

En ce début septembre, le nouveau cinéma « les arts » de Montivilliers a fait salle comble pour la projection en avant-première du dernier documentaire d'Ariane DOUBLET. Avec son regard acéré, le plus souvent bienveillant sur les comportements humains, la réalisatrice a suivi pas à pas la décision de la mairie de St Jouin d'accueillir une famille de réfugiés syriens, la (longue) attente de la réponse administrative, les préparatifs d'accueil, l'arrivée de la famille et les réactions des villageois.



La présence de la réalisatrice et des protagonistes du film ont permis un échange sur l'accueil des réfugiés, non sans une certaine émotion après la projection de ce film « fort ». Coproduit par ARTE, le film devrait passer prochainement sur cette chaîne. Alors surveillez vos programmes télé !

C'était la rentrée pour les enfants

En plus de la rentrée scolaire dans les écoles et collèges où chacun a trouvé sa place, un certain nombre de familles syriennes ont inscrit leurs enfants à des activités culturelles (avec l'aide pratique du collectif dans les démarches) : 2 en danse classique, 3 en guitare, 1 en violon, 2 en initiation musicale, 1 en percussion, certains au Conservatoire, d'autres dans des associations (Temps Libre, La Fabrique ...). Mais d'autres ont préféré les activités sportives, par exemple. Enfin certaines familles n'ont finalement pas donné suite, jugeant le coût trop lourd ou pour des raisons pratiques.

Page 1 : informations du collectif du Havre

AU SOMMAIRE

Pages 2 & 3 : les femmes en Syrie

Page 4 : Collectif Solidarité Syrie : qui sommes-nous ?

A toutes les femmes détenues, torturées et

La question des femmes en Syrie est déterminée par une **répression politique, sociale et religieuse complexe qui cible l'activité des femmes** dans les affaires publiques, leur statut social et leur vie familiale, bien que leurs différences varient en fonction du milieu social et de leur appartenance religieuse et intellectuelle. La loi d'urgence en Syrie depuis cinq décennies, renforce le conservatisme d'une société patriarcale où règne la supériorité des hommes envers les femmes dans tous les domaines. Ceci bien que la Constitution du pays prévoit explicitement l'égalité entre les sexes, et que « le gouvernement syrien » a signé la « Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ».

La loi syrienne n'accorde pas aux femmes les mêmes droits que les hommes sur les héritages, ou le mariage et le divorce. Elle n'accorde pas aux femmes le droit de transmettre la nationalité à leurs enfants ou tuteurs, ni le droit de choisir le nom de famille, ni la liberté de circulation et de logement. Elle autorise la violence contre elles et la polygamie. Le témoignage d'une femme n'est pas pris en compte de la même manière que le témoignage d'un homme. Et les peines pour les « crimes d'honneur » qui les affectent, sont réduites.

Le rôle de la femme dans la révolution syrienne

La femme syrienne a été impliquée dans la révolution depuis les premiers appels et elle a affronté les dangers de la répression et subi les massacres quotidiens. Son engagement lui a permis de s'affirmer dans la société, et de s'y faire une place.

Les droits de la femme, sa liberté, l'égalité et les droits civils sont garantis et protégés par la loi, mais restent **sans application aujourd'hui**. La place de la femme et ses droits reste un sujet confidentiel dont on ne parle que très timidement, d'autant plus face aux conditions difficiles de l'état de guerre en Syrie.

Rôle des femmes après l'armement de la révolution

Lorsque l'action militaire a commencé, le rôle des femmes a été décalé loin des lignes du front, et elles ont assumé des **tâches telles que les soins infirmiers, l'aide alimentaire et la nourriture**. Elles ont été actives dans les médias et les secours en raison du déclin de l'activité politique.

A l'apparition des extrémistes les droits de la femme ont été étouffés et ils ont voulu l'obliger à rester à la maison. Ainsi, le « Centre de documentation sur les violations en Syrie » dans la ville de Duma près de Damas a été fermé et Mme Razan Zytouna sa directrice, Samira Khalil et leurs camarades ont été enlevés. En effet, **le régime a utilisé l'enlèvement et le viol** comme un outil continu pour opprimer la révolution et pousser la population vers la violence et la migration forcée.

violées dans les prisons du régime syrien

Violations contre les femmes en Syrie

Ont été pratiqués systématiquement par le régime syrien, et parfois par les extrémistes :

- L'arrestation et la torture : les rapports sur les droits de l'homme au début de l'année 2017 ont identifié environ 18 000 détenues.
- Le viol systématique et répété
- La mort sous la torture : sept mille femmes ont été torturées jusqu'à la mort.
- L'utilisation de chocs électriques pour forcer les détenues à faire certaines confessions.
- Le harcèlement verbal et physique.
- Le mariage des mineurs dans les camps de réfugiés.
- Les enlèvements et les disparitions forcées.

Enfin Les organismes révolutionnaires, en coopération avec les organisations internationales, ont fait un grand effort pour soulager les victimes de ses violations, ils ont exigé la libération des femmes prisonnières et lancer des programmes et des projets pour permettre aux femmes de gagner leur vie quotidienne.

Cependant, l'affaire de la femme est multidimensionnelle et plus vaste que le secours, la documentation et l'autonomisation. Pour arriver à l'état démocratique souhaité, il faut éliminer la dictature, faire la réforme religieuse, et démanteler le patriarcat où l'homme a retrouvé sa domination dans la société avec la propagation de "Nasra", "Daesh" et des factions islamiques radicales.

Rédigé par un groupe de femmes syriennes



Razan Zytouna et Samira Khalil